

DELIBERATION 018/2024

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 060-216003830-20240412-DELIB018_2024-DE

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
26/03/2024

Date de l'affichage :
26/03/2024

En exercice : 12
Présent(s) : 10
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 1

Objet :

**VOTE
DES TAXES 2024
- COMMUNE -**

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le douze du mois d'avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Martine LANGLOIS, Françoise LEMARCHAND, Cynthia COTELLE, Aurélie LEVÊQUE et Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, et Antonio PREVOST.

Absents : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taxes pour 2024.

	TAUX 2023	TAUX 2024	BASES 2024	PRODUIT ATTENDU 2024
Taxe Foncière bâtie (TFB)	62.62 %	62.62 %	847 700 €	530 830 €
Taxe Foncière non bâtie (TFNB)	43.60 %	43.60 %	54 300 €	23 675 €
Taxe d'habitation (TH)	15.89 %	15.89 %	37 400 €	5 943 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17.77 %	17.77 %	233 600 €	41 511 €
TOTAL DU PRODUIT ATTENDU POUR LA COMMUNE				601 959 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes pour 2024.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,

Jean-Yves DECOCK

MARSEILLE EN BEAUVAISIS,

